

Bilan de la qualité de l'eau potable - Ville de Granby 2021


Information générale

Nom de l'installation de distribution :	Centrale de traitement d'eau potable (CTE)
Numéro de l'installation de distribution :	X0009149
Nombre de personnes desservies :	59 060
Date de publication du bilan :	31 mars 2022


Responsable légal de l'installation de distribution

Nom :	M ^e Catherine Bouchard
Titre :	Assistante-greffière

Préparé par

Nom :	Julie Vachon
Fonction :	Technicienne contrôle-qualité des eaux
Coordonnées :	juvachon@granby.ca/450-361-6147
Signature :	

Approuvé par

Nom :	Hugo Noël, ing.
Fonction :	Coordonnateur Division traitement des eaux
Coordonnées :	hnoel@granby.ca/450-776-8363
Signature :	

1. Analyses microbiologiques réalisées sur l'eau distribuée en 2021

Paramètres analysés	Échantillons exigés par le RQEP ¹	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Échantillons présentant un dépassement du RQEP ²
Coliformes totaux	720	1 292	0
E. Coli	720	1 292	0

¹Articles 11 et 12 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

²Paramètres microbiologiques de l'annexe 1 du RQEP

1.1 Présence microbiologique

Date du prélèvement	Lieu de prélèvement	Paramètre analysé	Respect du RQEP

Note explicative du ou des non-respect(s) du RQEP :

2. Analyses des substances inorganiques réalisées sur l'eau distribuée en 2021

Paramètres analysés	Échantillons exigés par le RQEP ³	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Échantillons présentant un dépassement du RQEP ⁴
Antimoine	1	4	0
Arsenic	1	4	0
Baryum	1	4	0
Bore	1	4	0
Cadmium	1	4	0
Chrome	1	4	0
Cuivre	30	36	0
Cyanures	1	4	0
Fluorures	1	4	0
Nitrites + nitrates	4	4	0
Mercurure	1	4	0
Plomb	30	36	0
Sélénium	1	4	0
Uranium	1	4	0

³Articles 14, 14.1 et 15 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

⁴Paramètres concernant les substances inorganiques de l'annexe 1 du RQEP

Note explicative sur le ou les dépassement(s) du RQEP :

3. Analyses de la turbidité réalisées sur l'eau distribuée en 2021

Paramètre analysé	Échantillons exigés par le RQEP ⁵	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Échantillons présentant un dépassement du RQEP ⁶
Turbidité	12	24	0

⁵Article 21 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

⁶Paramètres concernant la turbidité de l'annexe 1 du RQEP

Note : La turbidité de l'eau potable est analysée sur une base biquotidienne par les techniciens et techniciennes de la CTE.

3.1 Informations sur le ou les dépassement(s) du RQEP

Date du prélèvement	Lieu de prélèvement	Résultats

Note explicative sur le ou les dépassement(s) du RQEP :

--

4. Analyses des substances organiques réalisées sur l'eau distribuée en 2021

4.1 Substances organiques autres que les trihalométhanes

Paramètres analysés	Échantillons exigés par le RQEP ⁷	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Échantillons présentant un dépassement du RQEP ⁸
Pesticides	4 aux 3 ans	4	0
Autres substances organiques	4 aux 3 ans	4	0

⁷Article 19 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

⁸Paramètres concernant les substances organiques de l'annexe 1 du RQEP

Note explicative sur le ou les dépassement(s) du RQEP :

--

4.2 Trihalométhanes

Paramètre analysé	Échantillons exigés par le RQEP ⁹	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Moyenne annuelle des résultats trimestriels ¹⁰ (Norme ≤ 80 µg/L)
Trihalométhanes totaux	16	24	35,7

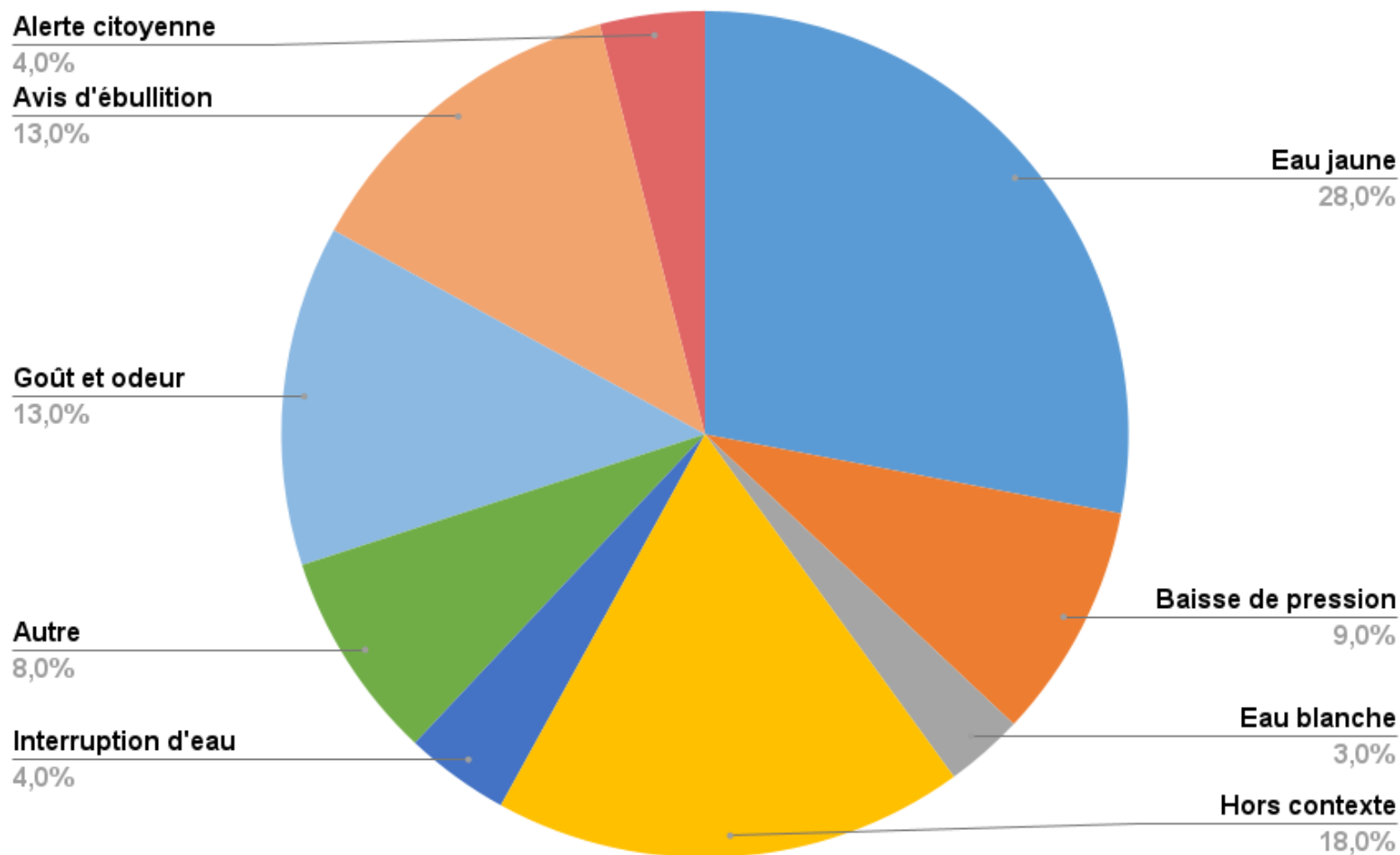
⁹Article 18 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

¹⁰Paramètres concernant les substances organiques de l'annexe 1 du RQEP

Note explicative sur le dépassement de la moyenne annuelle des résultats trimestriels :

--

RÉPARTITION DES APPELS 2021 CENTRALE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE



Note explicative :

Les statistiques ci-dessus sont basées sur les appels reçus à la Centrale de traitement d'eau potable et sur la ligne Info-eau. Au courant de l'année 2021, plus de 100 appels ont été reçus dont plus de 82 appels en lien avec la qualité de l'eau potable et plus de 18 appels identifiés comme « hors contexte ». Les appels identifiés « hors contexte » sont des appels qui ne sont pas en lien avec la qualité de l'eau potable.